

## DELIBERATION CFVU-027-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;  
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 02 mai 2022**

**Objet de la délibération : Maquette du DU « Hypnose clinique et thérapeutique »**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 09 mai 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La maquette est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président de l'Université  
d'Angers*

**Signé le 11 mai 2022**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 11 mai 2022**



université  
angers

## Hypnose clinique et thérapeutique

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création
- Modification

		<b>Avis</b> Favorable/Défavorable/Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		<b>En date du :</b>
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		<b>En date du : 20/01/2022</b>
Avis de la CFVU	Maquette complète		<b>En date du : 09/05/2022</b>
Avis du CA	Maquette complète		<b>En date du : 12/05/2022</b>

Reçu aux services centraux le .....

## Hypnose clinique et thérapeutique

### § COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : SANTE  
 Contact : Giovanni PETIT  
 Téléphone : 0785377237  
 E-mail : giovanni.petit @univ-angers.fr

### § COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S)

UFR :  
 Contact :  
 Téléphone :  
 E-mail : @univ-angers.fr

### § AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

### § PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	<p><b>Nom du (des) partenaire(s) : <i>IPNOSIA NANTES</i></b></p> <p><b>Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :</b></p> <p><input type="checkbox"/> former</p> <p><input type="checkbox"/> organiser l'évaluation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation</p>
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	<p><b>Nom du (des) co-certificateurs(s) :</b></p> <p><b>Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :</b></p> <p><input type="checkbox"/> former</p> <p><input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier</p>
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ **MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :**

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Pr VERNY, médecin	UA	PUPH		ChVerny@chu-angers.fr

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2022-2023

Début des cours : 28 Sept 2022

28 sept-30 septembre 2022 / 30 nov 2 déc 2022 /25 -27 janv 2023 /29 -31 mars 2023 / 31 mai au 02 juin

§ **LIEU(x) DES ENSEIGNEMENTS**

Angers, faculté de médecine

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
ANGERS	Giovanni PETIT <b>Tél: 02.41.73.59.47 - 07.85.37.72.37</b> giovanni.petit@univ-angers.fr	

## Contexte / Opportunité / Originalité

**Définitions :** L'hypnose est selon la définition de l'OMS, « un état modifié de conscience ». Pour l'APA (association américaine de psychologie), l'hypnose est « un état de conscience impliquant une attention focalisée et une moindre sensibilité à l'environnement, caractérisé par une capacité accrue de réponse à la suggestion. » (Haag, Vinot-Coubetergues et al. 2014) L'hypnose recouvre un ensemble de pratiques sensiblement différentes : hypnosédation (à visée sédative, utilisée en anesthésie), hypnoanalgésie (contre la douleur) et hypnothérapie (à visée psychothérapeutique).

**Utilité de l'hypnose dans le soin :** En juin 2015, à la demande du Ministère de la Santé, l'Inserm a produit un rapport portant sur « l'Évaluation de l'efficacité de la pratique de l'hypnose. (Inserm U1178 Santé mentale et publique Juin 2015) Cette expertise scientifique se base sur la recherche en neuroscience qui montre que l'état hypnotique est différent du sommeil et de l'état de veille. Elle cite les résultats de recherche au sujet de l'hypnose utilisée dans des milieux aussi divers que les urgences, l'anesthésie, la chirurgie viscérale ou urologique, les soins palliatifs, l'hospitalisation à domicile, l'hémato-oncologie, la gériatrie, la gynécologie, les maladies respiratoires, la neurologie, l'ORL, la pédiatrie, la rééducation, la rhumatologie. En psychothérapie, la pratique de l'hypnose donne une importance majeure à la notion de présence, à laquelle le patient accède par le biais de ses perceptions sensorielles. La conscience « hypnotique » peut être utilisée pour amplifier les ressources internes et faire disparaître des symptômes dans les troubles tels que les phobies, les conversions, les troubles anxieux, les troubles de l'assertivité etc..(Bioy and Michaux 2007 ) Il existe aujourd'hui, selon le rapport de l'Inserm, « suffisamment d'éléments pour pouvoir affirmer que l'hypnose a un intérêt thérapeutique potentiel ».

**Formation en hypnose :** En France, il existe aujourd'hui une quinzaine d'offre de DU/ DIU. Il existe des formations associatives et des formations privées, de durée variable, réservées pour certaines aux professions médicales et/ou aux professions de santé. Il existe également des organismes de formation ouverts aux personnes qui ne sont pas professionnels de santé. Pour garantir les bénéfices de l'hypnose démontrés dans les champs d'application cités ci-dessus, il est important qu'elle soit pratiquée dans un contexte qui respecte la charte d'éthique de la CFHTB, (la confédération francophone d'hypnose et thérapie brève). Dans ce cadre, l'hypnose est toujours « utilisée pour le bien-être du patient ». (article 1) « L'hypnopratien doit avoir les diplômes requis lui permettant d'exercer dans le champ où s'exerce son activité hypnotique ». (article 2) (<http://www.cfhtb.org/confederation/le-code-ethique-de-la-cfhtb/> ) Pour que l'hypnose apporte les bienfaits qu'elle porte, elle doit donc toujours être utilisée par un praticien, dans son champ initial de compétence et après une formation de qualité. C'est pourquoi il est aujourd'hui essentiel d'offrir aux soignants la possibilité d'accéder à une formation en hypnose sérieuse, au sein de l'université, afin qu'un maximum de patients puisse obtenir les bénéfices de cette technique résolument actuelle.

### **Historique**

L'hypnose est une technique ancienne, utilisée pour le soin dans les sociétés occidentales depuis au moins 200 ans. C'est surtout Milton Erickson (1904-1980) qui a développé la technique hypnotique moderne en psychothérapie. Par la parole et aussi les éléments non verbaux (attitudes, postures, intonations, gestes, mimiques), le praticien en hypnose induit chez le patient un état de conscience particulier, caractérisé par une indifférence à l'extérieur et une hyper suggestibilité qui pourra être utilisée pour le traitement de différents symptômes comme la douleur ou l'angoisse

A Angers, il n'existe pas d'organisme de formation privée ou publique en hypnose pour les professionnels de santé. La demande de la part des soignants est pourtant croissante. Les soignants, sont en recherche de techniques pour répondre aux besoins des patients lorsque l'allopathie et la médecine occidentale se trouve dans une impasse. Ils partent donc se former à Nantes, Rennes, Tours, etc...

Dans la mesure où les bénéfices de la technique sont démontrés, et que les soignants sont fortement demandeurs à obtenir des formations de qualité, il nous semble licite d'ouvrir un diplôme universitaire au sein de la faculté de médecine d'Angers.

### **Partenariat**

Ipnosia est un institut de formation privé qui a ouvert ses portes en 2017 et qui est dirigé par le professeur Antoine Bioy, professeur de psychologie à Paris 8. L'institut Ipnosia Nantes est soutenu par la CFHTB. Le réseau Ipnosia comprend 6 entités : Ipnosia Paris, Ipnosia Bordeaux, Ipnosia Nancy, Ipnosia Nantes, Ipnosia St Etienne et Ipnosia La Réunion. Dans chacune des villes se trouvent des formateurs différents qui peuvent, de manière ponctuelle, se rendre dans les autres villes pour donner des formations en lien avec leurs compétences spécifiques. L'objectif d'Ipnosia est de promouvoir l'hypnose pour les professionnels de santé, en s'appuyant sur les résultats de la recherche scientifique et en offrant la transmission d'une pratique personnelle, que ce soit pour le soin somatique ou psychothérapeutique. La formation initiale dure 2 ans. Il existe ensuite des modules complémentaires.

En pays de la Loire, l'institut Ipnosia-Nantes est dirigé par le Dr Thierry Servillat, psychiatre, rédacteur en chef de la Revue de l'hypnose et de la santé (Revue trimestrielle dédiée aux professionnels de la santé chez Dunod). Il dirige l'institut Milton Erickson de Rezé

Les formateurs de cet institut sont prêts à travailler sur Angers, pour le développement d'un diplôme universitaire. Ils ont pour motivation la diffusion des connaissances en hypnose dans le monde du soin dans le respect des valeurs portées par la charte d'éthique de la CFHTB. Ils participeront au diplôme universitaire de la faculté de médecine Angers, en toute indépendance et à titre individuel, sous couvert du gage de qualité Ipnosia, au même titre que les enseignants qui participeront au DU et qui ne font pas partie de l'institut Ipnosia.

Le DU d'Angers offrira une formation, sur un an, plus succincte que la formation de base ipnosia. En effet, un module universitaire a pour objectif de faire découvrir des connaissances et une pratique dans un domaine, sans prétendre à rendre les apprenants experts. Ainsi, les étudiants qui, après le DU, souhaiteront parfaire leur apprentissage en hypnose, pourront s'inscrire dans des formations complémentaires.

### **Opportunité et pertinence de la certification**

Les compétences visées par une formation en hypnose se composent de 3 niveaux.

Le premier objectif est l'acquisition définitive pour l'apprenant de la communication dite thérapeutique. Il s'agit de continuer à travailler dans son domaine professionnel propre, en améliorant le langage verbal, non verbal et para verbal, afin que celui-ci accompagne la démarche thérapeutique, qu'elle soit médicamenteuse ou non-médicamenteuse. L'adage habituel de notre médecine est « primum non nocere » (premièrement ne pas nuire). On sait aujourd'hui que les mots qui accompagnent un soin peuvent involontairement nuire à nos patients à travers un effet appelé

« Nocebo » ou par « suggestion négative ». L'acquisition de la communication thérapeutique permet donc de simplifier le soin et de prévenir les maux que les mots des soignants peuvent involontairement engendrer. (Opposite effects of the same drug, Aslakan et aa. 2015) Ce premier niveau de compétence en hypnose devrait être la base de la communication dans tous les types de soin. La communication thérapeutique commence à être enseigné dans les instituts de formation comme à l'école de sage-femme d'Angers ou à l'FSI d'Angers où il existe des modules de 2 à 6H d'hypnose, qui donnent les bases de la communication thérapeutique. Pour les professionnels du soin, les instituts public et privé forment progressivement leur personnel à ces outils sans que ce ne soit encore une obligation de certification par l'ARS.

Le second objectif de cette formation est l'utilisation de l'hypnose formelle, toujours dans sa pratique d'origine, pour traiter certaines problématiques de patients. On pourra s'en servir dans le cas de problèmes annexes au motif de consultation, comme la douleur ou l'anxiété induites par le soin. On pourra également utiliser l'hypnose pour traiter directement une problématique qui est le motif de consultation, ce qui est le cas dans la psychothérapie. L'hypnose peut aussi devenir une thérapeutique adjacente, complémentaire à d'autres, par exemple dans les douleurs chroniques, maladies chronicisées, soins palliatifs, là où les thérapeutiques actuelles sont malheureusement souvent insuffisantes et où les patients ont besoin d'un support pluridisciplinaire. L'hypnose devient dans ces cas-là, un outil que l'on pourra utiliser, alors que le patient et le soignant se sentent démunis ou dans une impasse thérapeutique. Des consultations d'hypnose sont aujourd'hui proposées dans la plupart des CHU dans ces différentes indications. Au CHU d'Angers, en 2021, une consultation d'hypnose a été ouverte dans le service de douleur chronique, sous la direction du Pr Verny et du Dr Delorme, dans le cadre qui correspond aux objectifs cités pour notre DU. Pour pouvoir proposer un accompagnement par l'hypnose ou une consultation dédiée à l'hypnose formelle en institution ou en ville, il est indispensable que les personnels puissent se former sérieusement.

Enfin, le troisième objectif de ce DU est d'ouvrir la réflexion des soignants sur la place du lien et de la relation humaine dans le soin. L'hypnose offre la possibilité de travailler avec nos patients dans un contexte de relation optimisée et bienveillante. La médecine est réputée pour être un alliage entre science et art. L'art de la communication dans le soin est peu reproductible entre les patients, elle dépend de la sensibilité humaine, différente en fonction des individus et qui ne se mesure pas par des outils numériques. Le langage hypnotique permet de travailler sereinement et en sécurité, en utilisant le lien unique qui naît de la rencontre entre un patient et la personne qui prodigue un soin. L'empathie naturelle ou la sensibilité d'un professionnel du soin est une donnée intrinsèque à l'individu qui ne peut pas être modifiée. L'hypnose donne des outils théoriques et pratiques, utilisables par tous, pour créer une alliance thérapeutique avec le patient, terreau de la guérison future.

### **Etude de la concurrence**

A Angers, pour les médecins, infirmiers, aides-soignants, sage-femmes, kinésithérapeutes, psychologues ou les dentistes de ville, il n'existe pas de formation en hypnose.

Au sein du CHU d'Angers, il existe une formation annuelle, organisée en interne par la sous-commission hypnose du CLUD, dirigée par le Dr Petronella Rachierru. Cette formation dispensée par l'institut privé « Emergences » est ouverte au personnel de l'hôpital et la liste d'attente pour y participer est importante.

Les soignants angevins qui souhaitent se former se dirigent actuellement vers les diplômes universitaires de

-Nantes dirigé par Julien Nizard et Julien Betbèze, comprenant 107 heures de formation sur un an.

-Tours dirigé par Pierre Castelnau et organisé par l'IMHE de Biarritz, comprenant 126 heures de formation sur 2 ans.

-Paris dirigé par Vincent Degos et Jean-Marc Benhaïem, comprenant 72 heures de formation sur un an

Ainsi que les diplômes inter-universitaires de :

-Brest dirigé par Christian Berthou et Lolita Mercadié comprenant 140 heures de formation sur 1 ans.

-Bordeaux dirigé Bruno Brochet et Sylvie Colombani comprenant 90 heures de formation sur 1 an.

-Paris dirigé par Pr Emmanuelle Corruble, Dr Jean Becchio et Dr Sylvain Pourchet, comprenant 124 heures sur un an.

Il faut noter que pour chacun de ces diplômes, le nombre d'inscription dépassent les 100 personnes et beaucoup de soignants n'y ont jamais accès.

### **Présentation pour la plaquette de présentation**

Nous vous proposons une formation généraliste en hypnose pour les soignants du domaine médico-chirurgical et psychothérapeutique. Chacun des étudiants, selon son domaine de compétence initial, découvrira comment intégrer la communication thérapeutique et l'hypnose, dans sa pratique quotidienne. L'hypnose apporte une méthode aux professionnels, pour mieux accueillir les maux des malades, soulager la douleur aigue et chronique et apaiser les angoisses. L'apprentissage de l'auto-hypnose apportera également un support utile pour le bien être des professionnels du soin.

Les formateurs en hypnose, praticien dans des domaines variés, issus du centre de formation Ipnosia ou de plusieurs universités françaises, se baseront sur les avancées scientifiques de la recherche en hypnose. Ils transmettront également leur manière propre d'utiliser l'hypnose dans leur pratique clinique.

Enfin, les étudiants pourront s'appuyer sur l'ensemble du contenu de la formation pour développer leur intuition et leur créativité en hypnose et favoriser une approche relationnelle bénéfique au traitement de leurs patients.



## Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

### § STATISTIQUES

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

### § CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage du CFVU	09 / 05/2022		
Date de passage au CA	12/05/2022		

## Modalités d'accès au diplôme

### Voies d'accès au diplôme

Formation Initiale  Formation Continue

Par l'expérience professionnelle (*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)

Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

### Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Salarié de la fonction publique ou privée, profession libérale.

### Pré requis nécessaire

Etre professionnel dans le domaine de la santé

### Niveau d'entrée au diplôme

4 (Bac)  5 (Bac +2)  6 (Bac+3)  6 (Bac+4)  7 (Bac+5)  8 (bac+8)  Hors niveau

### Niveau de sortie du diplôme au RNCP

4 (Bac)  5 (Bac +2)  6 (Bac+3)  6 (Bac+4)  7 (Bac+5)  8 (bac+8)  Hors niveau

### Niveau de sortie du diplôme reconnu par l'Université d'Angers :

Débouchant sur un métier et correspondant en terme de responsabilité, d'autonomie et de technicité, à celui d'un :

(Bac)  (Bac +2)  (Bac+3/4)  (Bac+5)  (bac+8)

Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :

Hors niveau

## Conditions d'admission

**Capacité d'accueil (effectif maximum) : 20**

**Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 15**

**Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) : 12**

## Procédure de recrutement

### Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de cinq membres :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Christophe Verny	ANGERS	PU PH	chverny@chu-angers.fr
Isabelle Federspiel		Médecin anesthésiste Vacataire	Isabelle.Rederstorff@hotmail.fr
Thierry Servillat		Médecin psychiatre vacataire	tservillat@gmail.com
Cyril Leroy		Infirmier Vacataire	leroycyril@icloud.com
Petronella Rachieru		PH Vacataire	PeRachieru@chu-angers.fr
Nicolas Gouin		Médecin psychiatre Vacataire	psynico44@gmail.com

Pas de prérequis nécessaire en dehors du diplôme de Docteur en médecine, Docteur en chirurgie dentaire, Sage-femme, Infirmier, Aide-soignant, Psychologue, Orthophoniste, kinesithérapeute, manipulateur radio ou autre diplôme de profession de santé. A titre exceptionnel le jury pourra autoriser l'inscription d'un candidat non professionnel de santé

Les candidatures seront évaluées sur dossier. Le dossier comprend :

-un CV

-une lettre de motivation expliquant les raisons qui poussent l'étudiant à s'inscrire à cette formation et exposant le projet professionnel envisagé après la formation.

Un PV signé par les membres de la commission formalise les décisions prises, leurs motivations et les éventuelles dispenses de cours. Ce PV est transmis à la scolarité.

### **Individualisation des parcours :**

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

OUI

x NON

**Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.**

## Objectifs pédagogiques et professionnels

### **Objectif(s) du diplôme**

L'objectif de cette formation est l'enrichissement d'une pratique professionnelle du soin, par l'apprentissage des outils de communication thérapeutique et la pratique de l'hypnose dans la relation avec le patient.

### **Désignation du métier et des fonctions visées, ou de la fonction visée** (pour une spécialisation à visée Répertoire spécifique)

Les professionnels qui participeront au DU garderont leur titre initial, à savoir : docteur en médecine, docteur en chirurgie dentaire, sage-femme, infirmier, aide-soignant, psychologue, orthophoniste ou kinésithérapeute et tout autre profession médicale et paramédicale.

Ils auront acquis une compétence qu'ils pourront utiliser au sein du champ d'application de leur pratique initiale. L'hypnose pourra être utilisée selon les indications retenues, en fonction du domaine d'origine du professionnel. Dans tous les champs de compétences, on pourra proposer aux patients la gestion de l'angoisse grâce à la pratique de l'hypnose. Dans le cadre de la douleur aiguë, qu'elle soit péri opératoire pour un anesthésiste ou obstétricale pour une sage-femme, liée à un soin pour un infirmier, un dentiste ou un médecin généraliste ou encore induite par la manipulation d'une zone douloureuse pour un kinésithérapeute ou un aide-soignant, le professionnel pourra proposer à ses patients une séance d'hypnose formelle ou intégrer, autant qu'il est possible car il s'agit d'une pratique avancée, l'hypnose conversationnelle à son discours en complément de sa pratique de soin habituelle. Pour les praticiens comme les psychologues ou les orthophonistes ou encore pour la part de soin psychothérapeutique appartenant à la médecine générale, les professionnels pourront exercer l'hypnose de la même manière que les soignants du somatique. Dans les indications définies, les professionnels pourront proposer aux patients : soit une séance d'hypnose formelle, soit intégrer l'hypnose conversationnelle à leur discours en complément de la pratique de soin habituelle.

L'hypnose est une méthode de soin non-conventionnelle qui viendra s'ajouter aux méthodes conventionnelles. Elle sera une plus-value apportée à la pratique du soignant pour l'aider dans des situations où, sans cette compétence, il aurait pu être en difficulté à accompagner le patient ou dans une impasse thérapeutique.

L'hypnose est donc une thérapeutique complémentaire qui est offerte aux patients au sein de leur parcours de soin. Elle est également un outil pour le soignant qui se verra moins facilement démuné face aux cas complexes et qui obtiendra une meilleure satisfaction dans la relation de soin.

Le bien-être des soignants sera également impacté positivement grâce à l'apprentissage de la pratique de l'auto-hypnose, qui fait naturellement partie des compétences abordées lorsqu'on traite d'hypnose.

### **Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :**

La validation de ce DU ne permettra pas de modification de statut professionnel. Il s'agit d'une compétence supplémentaire et non d'une spécialisation ou d'un titre.

**Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :**

Docteur en médecine (ou interne), docteur en chirurgie dentaire, sage-femme, infirmier, aide-soignant, psychologue, psychothérapeute, orthophoniste, kinésithérapeute.

## Organisation de la formation

**Durée totale de la formation : 112 heures**

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 105 heures (52h30 de théorie et 52h30 de pratique)

Enseignements à distance : 0

Tutorat : compris dans la partie pratique de la formation (52h30)

Stage : 1 journée de 7 heures (Stage à réaliser au sein du structure validée par l'équipe pédagogique)

Examens/soutenance : présentation poster de 20 minutes

Autres (parcours recherche, simulation...) : intégrée à la partie pratique

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) : 50 heures

**En alternance** (*hors contrat de professionnalisation et apprentissage*) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI       NON

**Calendrier de la formation** (*début, fin, regroupements, nombre de sessions,...*):

5 sessions de 3 jours à 8 semaines d'intervalle environ.

**Mercredi jeudi Vendredi**

28 sept-30 sept 2022 / 30 nov-2 déc 2022 /25 jan -27 janv 2023 /29 mars-31 mars 2023 / 31 ma-2 juin 2023

**Calendrier Universitaire :**

X Annuel : sur 1 année universitaire

Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

## Programme détaillé



	<b>Numéro du module / intitulé / durée / Responsable du module si nécessaire</b>	<b>Titre</b>	<b>Contenu (Quel contenu pour atteindre les compétences visées)</b>
1 : la méthode hypnotique	mercredi 28/09/2022	Généralités	Présentation du contenu du DU et de la méthode de validation. Présentation générale de l'hypnose, de ses indications, de son utilisation dans la pratique clinique.
	mercredi 28/09/2022	Communication thérapeutique	Définitions et présentation des principes généraux de la communication thérapeutiques. Théories du langage.
	jeudi 29/09/2021	Structure d'une séance d'hypnose	description et présentation des étapes clés de la transe hypnotique formelle. Objectif/Induction/Dissociation/Suggestion/Reassociation
	jeudi 29/09/2021	Induction	Techniques qui permettent de basculer de la conscience critique à la transe hypnotique
	vendredi 30 sept 2022	La suggestion directe ou indirecte et post-hypnotique	Définition de la suggestion et des différentes formes de suggestion existantes. Découverte de l'importance de la sensorialité dans la suggestion hypnotique.

	vendredi 30 sept. 2022	La suggestion de type VAKOG	Approfondissement de la notion de suggestion à travers les suggestions du VAKOG.
2 : La dissociation	mercredi 30 nov. 2022	Les métaphores 1	Définition d'une métaphore hypnotique. Technique de construction d'un conte métaphore.
	mercredi 30 nov. 2022	Les métaphores 2	Apprentissage de l'observation des métaphores du patient et des techniques utiles pour les utiliser et accompagner le patient dans la transformation de sa métaphore.
	Jeudi 1er déc. 2022	phénomènes idéo-moteur : catalepsie	Définition des phénomènes idéo-moteurs : catalepsie, lévitation, mouvements répétitifs. Observation des phénomènes de catalepsie ou de mouvements spontanés. Utilisation de ces mouvements spontanés. Apprentissage de la suggestion d'une catalepsie.
	Jeudi 1er déc. 2022	phénomènes idéo-moteur : la lévitation	Apprentissage de la suggestion d'une lévitation d'un doigt ou de la main. Démonstration de la technique dite des mains de Rossi.
	vendredi 2 dec. 2022	Le poster de validation	Informations données
	vendredi 02 déc. 2022	Histoire de l'hypnose	Exposé d'histoire
	vendredi 02 déc. 2022	Auto-hypnose et relaxation	Importance de l'utilisation de l'auto-hypnose pour progresser en hypnose. Exercices d'auto-hypnose qui peuvent être utilisés en hétéro-hypnose dans un objectif de relaxation, d'approfondissement des ressources et dans un contexte de bien-être au quotidien.
3 : Les grands thèmes	Mercredi 25 janvier 2023	Douleur aiguë : le gant magique	Présentation des techniques classiquement utilisées pour le soin et l'accompagnement en hypnose de la douleur aiguë, enseignement de la technique spécifique du gant magique et de ses dérivés.

	Mercredi 25 janvier 2023	Douleur aiguë : la distraction, la focalisation et le travail avec les enfants	Exploration des techniques d'accompagnement d'un geste entraînant une douleur aiguë par la distraction, la focalisation ou l'hypnose conversationnelle. Mise en situation de ces techniques dans le contexte particulier de la pédiatrie.
	Jeudi 26 janvier 2023	Douleur chronique : 1	Présentation des septicités nosologiques des douleurs chroniques et de l'importance du contexte dans lesquels elles s'installent.
	Jeudi 26 janvier 2023	Douleur chronique : 2	Découverte de la technique de réification utile au soulagement en douleur chronique et ouverture pour une utilisation de cette technique dans d'autres indications.
	vendredi 27 janvier 2023	Accompagnement et création poster	Discussion avec chacun des binômes ou étudiants autour du thème choisi pour son poster. Recentrage, rectification, assistantat.
	Vendredi 27 janvier 2023	Hypnose en pédiatrie, l'exemple de la douleur chronique	Présenter le travail utile en communication thérapeutique et en hypnose avec les enfants, en particulier au CHU d'Angers dans le service de douleur chronique pédiatrique.
4 : Les grands thèmes de l'hypnose	Mercredi 29 mars 2022	Anxiété aiguë	Présentation de différents outils à enseigner au patient pour apprendre à gérer les attaques de panique ou pour accompagner directement un patient en état d'angoisse : exercice de la bougie . Travailler avec le futur des patients pour gérer l'angoisse présente face à un évènement à venir.
	Mercredi 29 mars 2022	Anxiété chronique et état dépressif	Description des états anxieux chroniques et introduction aux états dépressifs. Présentation des possibilités offertes par l'hypnose pour accompagner les patients souffrant de cette problématique.

	Jeudi 30 mars 2022	La recherche en hypnose : l'exemple du travail au sujet de l'immunité	Information donnée aux étudiants sur la recherche en cours en hypnose autour de l'immunité. Initiation à la lecture critique d'article.
	Jeudi 30 mars 2022	Confiance en soi	Transmission des outils spécifiques de l'hypnose pour travailler à la promotion du sentiment de sécurité et de confiance en soi des patients.
	Vendredi 31 mars 2023	Neurophysiologie en hypnose	Information donnée aux étudiants sur l'état de connaissances de la science en neurophysiologie de l'hypnose. Description des découvertes en EEG ou IRM fonctionnelles réalisées chez des patients en hypnose par rapport au fonctionnement en conscience critique
	Vendredi 31 mars 2023	Confiance en soi : 2	Expérimentation par les étudiants en situation d'exercice, des outils spécifiques de l'hypnose pour travailler à la promotion du sentiment de sécurité et de confiance en soi des patients.
Application pratique	Mercredi 31 mai 2023	Situation d'urgence	Transmission des outils spécifiques de l'hypnose pour accompagner un patient qui se trouve dans une situation d'urgence, en particulier dans le cas du pré-hospitalier
	Mercredi 31 mai 2023	Situation d'urgence : 2	Expérimentation par les étudiants en situation d'exercice, des outils spécifiques de l'hypnose pour accompagner un patient qui se trouve dans une situation d'urgence, en particulier dans le cas du pré-hospitalier
	Jeudi 1er juin 2023	Présentation des travaux posters	Présentation au choix par les étudiants d'un poster avec une problématique et une réponse sous forme de présentation classique Introduction-Matériel et Méthode-Conclusion

	Jeudi 1er juin 2023	CREATIVITE	Discussion et travail en groupes pour comprendre et proposer comment la créativité et l'imaginaire du thérapeute ou du soignant peut être utilisée dans une séance d'hypnose
	Vendredi 2 juin 2023	Présentation des travaux posters	Présentation au choix par les étudiants d'un poster avec une problématique et une réponse sous forme de présentation classique Introduction-Matériel et Méthode-Conclusion
	Vendredi 2 juin 2023	UTILISATION	Présentation aux étudiants du principe ericksonien fondamental et complexe d'utilisation. Travail en sous-groupe d'expérimentation des techniques d'utilisation

## Modélisation Apogée

### DU Hypnose Clinique et Thérapeutique

**Année universitaire**  
**Date de la CFVU**

2022/2023

Libellé	Nature	Charges enseignements								Coef.	Session 1				Session 2				Remarques	
		Participe aux Charges	Heures E.learning	Heures CM	Heures TD	Vol/Etud	Mutualisé		Co animé		CT			CC						
							O / N	Avec			Nature	Durée	Coef.	Coef.	Nature	Durée	Coef.	Report		Coef.
<b>Module 1</b>	<b>MODU</b>	<b>0</b>			42	42														
Modules 2	<b>MOD</b>	<b>0</b>			38,50	38,50														
Modules 3	<b>MOD</b>	<b>0</b>			42	42														
Matière 4	<b>MOD</b>	<b>0</b>			36	36														
<b>Module Pratique</b>	<b>MODU</b>	<b>0</b>			42	42														
<b>EXAMEN</b>		<b>0</b>			30	30					ORA	20 min	1							

## Équipe pédagogique prévisionnelle

Nom Prénom Intervenant	Fonction/profession, structure	Champ d'expertise	Cours/Module enseigné	Statut	Coordonnées
Christophe Verny	PUPH Neurologie				chverny@chu-angers.fr
Isabelle Federspiel	Médecin anesthésiste				isabelle.rederstorff@hotmail.fr
Thierry Servillat	Médecin psychiatre				tservillat@gmail.com
Cyril Leroy	Infirmier				leroycyril@icloud.com
Nicolas Gouin	Médecin psychiatre				psynico44@gmail.com
Petronela Rachieru	Médecin hématologue				perachieru@chu-angers.fr
Lolita Mercadié	Docteur en psychologie				lolita.mercadie@gmail.com
Cécile Colas- Nguyen	Sage-femme, pompier				cecile-papillon@orange.fr
Chantal Wood	Médecin anesthésiste				chantalwood@orange.fr
Pierre- Henri Garnier	Docteur en Psychologue				pierrehenri.garnier@gmail.com
Arnaud Gouchet	Médecin anesthésiste				arnaud.gouchet@gmail.com

## Scénario pédagogique

Chacun des 5 modules de 3 jours est construit sur la même structure, à l'exception du dernier puisqu'il contient le module d'évaluation qui sera traité ci-après.

L'enseignement sera donné, le plus souvent par un binôme d'enseignants.

Le comité pédagogique comprend 4 intervenants qui seront présents de manière récurrente tout au long de l'année. Les étudiants pourront s'adresser à ces intervenants référents, pour toute question liée au fond de l'enseignement, mais aussi pour l'aspect organisationnel et d'évaluation.

En plus de ces personnes référentes, des intervenants ponctuels seront appelés à former les étudiants.

L'enseignement est délivré sous forme de demi-journées ou journées de travail avec le même binôme enseignant. Chaque demi-journée comprend :

1/ une partie de retour d'expérience et de discussion. Cette partie se déroule en tout début ou en fin de journée. Elle dure moins d'une heure et permet un échange interactif autour de la pratique et de la progression des compétences. L'enseignant pourra ainsi adapter le niveau de son contenu aux attentes des étudiants.

2/un enseignement théorique sur une notion particulière du domaine de l'hypnose thérapeutique. Il est dispensé sous forme de présentation par diapositives type power point. Les étudiants y retrouveront les références données ainsi que le contenu des diapositives sur la plateforme en ligne de la faculté. Il peut également arriver que des vidéos soient montrées et commentées auprès des étudiants puis mises en ligne sur cette même plateforme.

-des exercices pratiques en lien avec le thème abordé en théorie.

Ils peuvent se présenter de différentes manières et viennent illustrés le cours, au fur et à mesure de la journée. Ils prennent environ la moitié du temps d'enseignement. Ces exercices peuvent être des sessions d'hypnose en grand groupe à travers lesquelles les étudiants vont eux-mêmes vivre l'expérience d'un outil hypnotique qu'ils pourront ensuite utiliser dans leur pratique. Les enseignants proposeront également des démonstrations de techniques d'hypnose en temps réel avec la participation d'un volontaire qui pourra faire le choix de jouer un rôle de patient ou de tenir son propre rôle. Enfin, la plus grande partie des exercices se déroulera dans des sous-groupes d'étudiants, le plus souvent à 3. Les étudiants joueront alternativement le rôle de patient, de soignant ou d'observateur. La technique enseignée et/ou montrée en démonstration devra être traitée par chacun des étudiants dans toutes les positions du sous-groupe et à tour de rôle.



## Modalités d'évaluation et de validation

### § EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

L'assiduité à l'enseignement est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. Une absence exceptionnelle sera tolérée en cas de motif familial impérieux.

Pour être déclaré admis au DU « » il faut :

1- être assidu à 100 % au cours

2-Valider la présentation d'un travail universitaire individuel, pouvant être réalisé en binôme, présenté sous la forme d'un poster. Le plan du poster sera le suivant : Introduction, Matériel et Methode, Conclusion. Les participants se verront informés sur les modalités généralistes de création de ce poster lors de la deuxième session de DU. Ils devront proposer leurs idées lors de la troisième session et seront guidés pour améliorer leurs axes de travail. Le poster sera présenté en dernière session à l'ensemble du groupe et au jury lors d'une soutenance d'une durée de 20 minutes

3-Remplir le portfolio d'auto-évaluation des exercices pratiques au fur et à mesure de l'année. Les étudiants pourront se faire aider par les autres participants de chaque atelier de pratique ou par les enseignants. Ce portfolio sera remis au jury lors de la soutenance du poster et pourra être sujet à une courte discussion.

4-valider la présence à une journée de stage en immersion auprès d'un professionnel qui pratique l'hypnose dans son exercice professionnel.

#### **Jury de soutenance :**

Le jury de soutenance est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Il est composé des membres figurant dans ce tableau :

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	Statut	E mail
Christophe Verny	PUPH Neurologie	PUPH Neurologie		chverny@chu-angers.fr
Isabelle Federspiel	Médecin anesthésiste	Vacataire		Isabelle.rederstorff@hotmail.fr
Thierry Servillat	Médecin psychiatre	Vacataire		tservillat@gmail.com
Cyril Leroy	Infirmier	Vacataire		leroycyril@icloud.com
Nicolas Guin	Médecin psychiatre	Vacataire		psynico44@gmail.com

<b>Petronela Rachieru</b>	<b>Médecin hématologue</b>	PH		PeRachieru@chu-angers.fr

#### § COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

<b>NOM Fonction au sein de ce jury</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E mail</b>
<b>Christophe Verny</b>	Angers	<b>PUPH Neurologie</b>	chverny@chu-angers.fr
<b>Isabelle Federspiel</b>	<b>Médecin anesthésiste</b>	Vacataire	Isabelle.rederstorff@hotmail.fr
<b>Thierry Servillat</b>	<b>Médecin psychiatre</b>	Vacataire	tservillat@gmail.com
<b>Cyril Leroy</b>	<b>Infirmier</b>	Vacataire	leroycyril@icloud.com
<b>Nicolas Guoin</b>	<b>Médecin psychiatre</b>	Vacataire	psynico44@gmail.com
<b>Petronela Rachieru</b>	<b>Médecin hématologue</b>	PH	PeRachieru@chu-angers.fr

#### **Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP, RS)**

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

### **Dans le cadre spécifique d'un projet d'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP, RS)**

Un candidat doit être évalué par un jury composé, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat.

La composition du jury doit garantir son indépendance pleine et entière et prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Un minimum de 50 % de ses membres doit être extérieur au parcours de formation et, si cela est possible, à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

Parmi ses membres : des professionnels qualifiés (employeurs et/ou salariés confrontés aux situations de travail réelles).

**NOTA** : dans le cadre d'un projet d'enregistrement au **RNCP**, un jury devra être constitué pour la validation de chaque bloc, sur la base d'un référentiel d'évaluation par bloc.

#### § **SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT**

Pas de seconde session.

## **Coordination, suivi et évaluation du dispositif**

### **Commission pédagogique**

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée de 3. (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

<b>NOM Fonction au sein de ce jury</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E mail</b>
<b>Christophe Verny</b>	<b>ANGERS</b>	<b>PUPH Neurologie</b>	chverny@chu-angers.fr
<b>Isabelle Federspiel</b>		Vacataire	Isabelle.rederstorff@hotmail.fr

<b>Thierry Servillat</b>		Vacataire	tservillat@gmail.com
--------------------------	--	-----------	----------------------

### **Système de veille et amélioration continue**

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

### **Conseil de perfectionnement**

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et l'insertion professionnelle. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences, et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site (art. 5, CNF). La réunion du conseil de perfectionnement peut également être l'occasion de présenter un bilan de l'évaluation des stages et des structures d'accueil par les stagiaires. Au niveau de l'UA, le conseil de perfectionnement est associé à l'élaboration des fiches RNCP.

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la formation. Il est composé au minimum du responsable de formation, d'un professionnel (extérieur au parcours de formation) et d'un stagiaire inscrit dans la formation. Ses membres sont proposés par le président du jury de la formation. Il se réunit à la fin de chaque session, à l'issue du jury de délibération par exemple. Un compte rendu des échanges et des préconisations est transmis à la commission pédagogique et/ou au conseil de gestion de la composante de rattachement de la formation, à l'issue de chaque réunion. D'autres personnes pouvant concourir à la réflexion sur l'évolution des formations peuvent être invitées, comme la participation de représentants de la Direction de la formation continue, ou encore du SUIO-IP.

### **Il a pour mission de :**

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre l'insertion professionnelle des anciens diplômés
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché

- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

Il est composé de 3 personnes (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

<b>NOM Fonction au sein de ce jury</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E mail</b>
<b>Christophe Verny</b>	<b>PUPH Neurologie</b>	<b>PUPH Neurologie</b>	chverny@chu-angers.fr
<b>Isabelle Federspiel</b>	<b>Médecin anesthésiste</b>	Vacataire	Isabelle.rederstorff@hotmail.fr
<b>Thierry Servillat</b>	<b>Médecin psychiatre</b>	Vacataire	tservillat@gmail.com

## Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui  Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui  Non

## Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui  Non  En cours  En projet

Répertoire Spécifique : Oui  Non  En cours  En projet

## Tarifs


**Tarifs de la formation** (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	2600 €	1000 €	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

## Budget prévisionnel

 <b>FORMATION PROFESSIONNELLE ET ALTERNANCE</b> UNIVERSITÉ D'ANGERS				UA_DFC
				07/11/2018
<b>DU Hypnose clinique et thérapeutique</b>				
date de MAJ		Santé		
CR : A Créer				
RP : Pr VERNY	Niveau	L & LP	M	Validité
		0	0	✘
<b>RECETTES</b>				<b>44 000,00 €</b>
<b>Contribution à la totalité de la formation</b>	nb. stagiaires	Tarif	Total	
Financement entreprise/Opcv	15	2 600,00 €	39 000,00 €	
Financement Interne	5	1 000,00 €	5 000,00 €	
<b>Total :</b>	<b>20</b>		<b>44 000,00 €</b>	
	nb. inscriptions	Tarif	Total	
<b>Inscription par module</b>			- €	
<b>DÉPENSES</b>				<b>27 778,24 €</b>
<b>Personnel enseignants</b>				
<b>Responsabilité pédagogique</b>	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
(Bi-appartenant UA/CHU*)			0,0	- €
Autres intervenants		10,0	10,0	592,90 €
Sous-total	0	10	<b>10</b>	<b>592,90 €</b>
<b>Enseignement</b>				
(Bi-appartenant UA/CHU*)			0,0	- €
Autres intervenants		196,0	196,0	11 620,84 €
Sous-total	0,0	196,0	<b>196,0</b>	<b>11 620,84 €</b>
<b>Encadrement stagiaires / Tutorat</b>	Nb. stag. encadrés	nb. heures TD		
Enseignants titulaires	0	0,0	0,0	- €
Autres intervenants	20	50,0	50,0	2 964,50 €
Sous-total	20	50,0	<b>50,0</b>	<b>2 964,50 €</b>
<b>Prestation de service</b>	nb. jours	tarif journalier		
Intervenant				- €
				- €
				- €
* Non rémunérés car Bi-appartenant UA/CHU				- €
		Total h TD	<b>256,0</b>	
<b>Prise en Charge des frais</b>	450	20		9 000,00 €
			<b>Total poste personnel :</b>	<b>24 178,24 €</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Matériel, fourniture et matériaux	1 000,00 €			
Location				
Photocopie / Documentation	650,00 €			
Publicité / Communication				
Transports	700,00 €			
Reception, missions, réception	1 250,00 €			
Frais postaux				
Divers				
<b>Total fonctionnement :</b>	<b>3 600,00 €</b>			
<b>RÉSULTAT GLOBAL Formation</b>				<b>16 221,76 €</b>
Versement Ipnosia - Création d'Outils pédagogique et		30%		4 866,53 €



## Marketing/Communication/Commercialisation

Pistes à approfondir avec le service relation-client de la DFC (Bénédicte FERRA Y CASTELL) :

Un RDV sera calé une fois le projet validé par les instances universitaires.

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également présente sur le site de l'Université.